



**PRÉFÈTE
DE LA ZONE
DE DÉFENSE
ET DE SÉCURITÉ
SUD-OUEST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

GREAL - UT 17
courrier regu lo

06 AOÛT 2021

N° enreg: 2021-833 (17)

**Secrétariat Général pour l'Administration
du Ministère de l'Intérieur
du Sud-Ouest**

Bordeaux, le 3 août 2021

Affaire suivie par :

Arnaud MILLARD

Tél : 05.57.19.42.48

[courriel: arnaud.millard@interieur.gouv.fr](mailto:arnaud.millard@interieur.gouv.fr)

DSIC/DRM/AM/N° 82732 / 2021

Le Secrétaire Général Adjoint du SGAMI
Sud-Ouest

à

Direction régionale de l'environnement, de
l'aménagement et du logement

Unité bi-départementale 17/79

ZI de Périgny, 2 rue Edmé Mariotte

17 180 PERIGNY cedex

À l'attention de M. Eric DUPOUY

OBJET : Recensement de servitudes radio-électriques dans le cadre d'une étude de faisabilité d'un projet intitulé « Ciments Calcia » sur la commune d'Airvault (79)

Référence : Votre demande de consultation en date du 08/06/2021

Monsieur,

Vous nous sollicitez aux fins d'analyse de l'existence d'éventuelles servitudes radio-électriques dans la zone d'implantation sur la commune en objet ci-dessus.

Pour répondre à votre demande, et après étude d'impact sur les artères techniques du réseau INPT (Décret n°2006-106 du 3 février 2006) d'une part ainsi que sur les artères techniques du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Deux-Sèvres d'autre part, je vous informe qu'il n'existe pas de servitudes radio-électriques pour les réseaux-radio gérés par le ministère de l'Intérieur ayant un effet sur la zone de votre projet quelle que soit la hauteur des bâtiments.

Arnaud MILLARD du Département des Réseaux Mobiles se tient à votre disposition au 05.57.19.42.48 pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Secrétaire Général Adjoint,

Le Directeur des Systèmes d'Information et de
Communication


Serge RAVEZ